

Convention on Health Analysis and Management

CHAM 2014

État garant ou État gérant ?

*Didier Bazzocchi, Jean-Pierre Door, Frédéric Van Roekeghem, Olivier Véran
Modérateur : Jean-Claude Prager*

1. L'État garant

Le rôle de l'État consiste-t-il à garantir un égal accès aux soins à tous ? Certains seraient tentés de répondre de manière positive à cette question. Dans les faits, le système français permet aux patients d'accéder au médecin de leur choix. Le médecin quant à lui est très libre dans ses pratiques.

L'État est garant de l'accès aux soins, de l'intérêt général et joue un rôle de régulateur. La santé ne se résume pas aux soins, mais également à l'accès aux soins et surtout à l'état de santé des citoyens. À condition d'être bien orientés, 100 % des Français peuvent accéder aux soins. Toutefois, les habitants de certaines zones géographiques sont confrontés au déclin de la démographie médicale. Ils se tournent donc vers les hôpitaux, où les urgences sont surchargées.

2. L'État gérant

L'État est également gérant, sachant que la protection sociale dans son ensemble représente 700 milliards d'euros de dépenses. Les seules dépenses de santé s'élèvent à 300 milliards d'euros. Dans le même temps, l'Allemagne dépense 100 milliards d'euros de moins. Alors que les indicateurs économiques continuent de stagner, la France continue de dépenser davantage.

3. L'État réformateur ?

Une réforme de fond est nécessaire dans un pays économique à bout de souffle. Cette nécessaire réforme doit venir remettre à plat les rôles et les relations entre les différents acteurs de la médecine. Les gouvernements successifs se contentent en réalité de coups de rabot sur les dépenses. Ces coups de rabot sont à la fois insuffisants et parvenus à la limite du supportable. Une réforme en profondeur du système – notamment hospitalier – est désormais nécessaire.

4. L'État facilitateur ?

Si l'État doit être un garant, un évaluateur et un gérant, il doit également jouer un rôle de facilitation et tendre vers une plus grande délégation de responsabilités aux différents acteurs. Cette plus grande délégation nécessite une meilleure capacité d'évaluation en amont.

5. Au final, l'enjeu du redressement financier du système de santé

Le rééquilibrage du financement du système de santé ne constitue pas un objectif inatteignable, mais nécessite de la part de l'État une volonté politique affirmée et un discours de vérité à l'attention des citoyens. Il faut être fier du système de santé français, même si ce dernier mérite d'être rénové. En effet, le système de santé fait face à une crise financière, une crise de performance et une crise de confiance. Il n'en reste pas moins remarquable, grâce à l'assurance obligatoire, l'assurance complémentaire et la CMU.